

Lyon, le 13 a<sup>o</sup> 1854

Le Président du Conseil des Prud'hommes  
de la ville de Lyon.

A Monsieur Charnier Membre du Conseil.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération  
date du 14 octobre présent mois.

M<sup>me</sup> Charbonnel dimanche  
rue de l'Espine 3<sup>e</sup> étage est venu se plaindre  
de la conduite de son apprendi, Césarini Balthazar.

Je vous prie de prendre ce jeune homme sur votre surveillance et de le visiter  
aussi souvent que vous le jugerez convenable.

Vos paternelles remontrances le détermineront probablement à se mieux conduire  
et à remplir parfaitement ses devoirs.

Mais si les voies de la persuasion n'étaient pas suffisantes, vous le reprendriez  
se sévèrement et enfin, si ne tenant point compte de vos bons avis,  
il continuait à se mal conduire, vous voudriez bien m'adresser un rapport  
et le conseil lui appliquerait les dispositions de la loi.

Veuillez agréer, mon cher collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

M<sup>me</sup> Charnier fera enquête le vice-président,  
s'il ya lieu aux 3<sup>me</sup> femme 88  
le vice procureur  
Félix Balleaud



Césarine Berthaud = gendre d'age aux Véos  
— 16 ans — Il y a un an il que je l'eus à  
Lyon chez M<sup>r</sup> Charbonneix. — mons<sup>e</sup>. père  
et moi 2 fois 1<sup>er</sup> juillet passé les cérémonies du  
2<sup>me</sup> de une époque il n'était pas fait à y venir  
Le lendemain matin mon père fut à la  
côte pour arranger des plafonds flétris sur lui  
et . . . . alors il fut pris dans une bouteille  
et une robe. — Dans la cave il ne le fit pas dormir —  
Il y avait environ une heure que je partis  
mon arrivée à Lyon que je devais